



Eco-quartier de Louvres et Puisieux-en-France

Réunion publique d'information sur les travaux du Quartier Gare, les nouveaux logements et la suite de la concertation

Le 12 juin 2014 à 19h30, mairie de Louvres.

Compte-rendu établi par Ville Ouverte, en charge de l'animation de la réunion.

Sont présents à la tribune :

- M. Fossier, Maire de Louvres ;
- M. Murru, Maire de Puisieux-en-France ;
- Mme Levildier, EPA Plaine de France
- Mme Martinis, EPA Plaine de France
- Mme Vasic, EPA Plaine de France
- M. Douguet, SNCF
- Mme Terras, RFF
- Mme d'Aboville, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation.

Environ 60 personnes participent à la réunion.

Introduction

M. Fossier, Maire de Louvres et M. Murru, Maire de Puisieux-en-France accueillent les participants et introduisent la réunion publique. L'objectif de cette réunion est de faire un point d'étape sur l'avancement du projet d'Eco-quartier et de répondre aux questions des habitants, notamment sur les travaux qui se dérouleront sur le Quartier Gare.

1. Les travaux d'espaces publics et d'élargissement des ponts de la gare

1.1 Les travaux d'espaces publics en 2014

Les travaux de voirie et d'assainissement qui ont débuté en janvier 2014 se poursuivront jusqu'à l'été 2014. Ils consistent en l'installation des réseaux (eaux pluviales, assainissement...), la réalisation des structures des futures voiries et la mise en place d'un réseau d'éclairage public provisoire.

Ces travaux s'accompagneront d'une préfiguration des principaux espaces publics du Quartier Gare, que sont le square et la place créée au pied du silo. Ces deux espaces structurants étant livrés en même temps que les constructions de logements et de commerces, il a paru important de les préfigurer dès cette année, afin de mieux appréhender le futur quartier.

1.2 Le chantier d'élargissement des ponts de la gare

Situation actuelle

Aujourd'hui, la circulation est alternée sous les deux ponts de la gare, qui supportent les voies ferrées grandes lignes et les marchandises d'une part et les voies ferrées RER d'autre part. Par ailleurs, les piétons ne disposent que d'un trottoir unique et étroit. Des travaux sont donc prévus pour remplacer et élargir les deux ouvrages. Cet élargissement permettra le passage de deux voies de circulation automobile et améliorera le confort des usagers qui empruntent quotidiennement le passage sous les ponts.

Acteurs du projet

L'opération d'élargissement des ponts ferroviaires est menée à la demande de l'EPA Plaine de France dans le cadre de l'aménagement de l'Eco-quartier de Louvres et Puisseux-en-France. Ce projet mobilise différents acteurs et financeurs :

- Maitrise d'ouvrage : RFF
- Maitrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre : SNCF
- Financeurs : travaux estimés à 10 M€ HT
 - o Conseil Régional d'Ile-de-France : 2.8M€
 - o Conseil Général du Val d'Oise : 2.8M€
 - o EPA Plaine de France : 4.4 M€

Situation future

L'élargissement des ponts ferroviaires et de la partie de rue située sous les ponts permettra d'apporter plus de confort aux différents usagers :

- Largeur totale : 11.8m
- Hauteur libre : 3.9m
- Chaussée : environ 6.5m
- 2 trottoirs pour les piétons
- 1 piste cyclable



Organisation des travaux

Juin-octobre 2014 : déplacement des réseaux situés sous les emprises du chantier

Avant de débiter la construction des ponts ferroviaires, il est nécessaire de déplacer les réseaux (eaux usées, eaux pluviales, gaz...) afin qu'ils ne soient pas endommagés par les travaux. Une première phase de déplacement aura lieu de juin à octobre 2014, pour dévier les réseaux situés sous les aires de préfabrication des ponts. Une deuxième phase est prévue entre fin 2014 et le premier trimestre 2015 pour déplacer les réseaux situés sous les ponts. Les nouveaux réseaux passeront sous les voies ferrées, grâce à un tunnel percé par un micro tunnelier.

Été 2014 : aménagement d'un parking provisoire

L'installation du chantier de part et d'autre des voies ferrées entrainera la fermeture de l'Ancien Chemin de Marly (voie d'accès au parking près de la Perception) et la suppression des places de stationnement situées derrière la

résidence du Clos de Castille et le long de l'avenue de Normandie. Pour compenser la suppression de ces places, un parking provisoire sera aménagé avenue du Général de Gaulle, sur l'emprise du futur groupe scolaire située en face du silo. La création du parking provisoire est financée à 100% par la ZAC.

L'accès à la Trésorerie et au parking de la résidence du Clos Castille sera maintenu pendant toute la durée du chantier.

Septembre 2014- mai 2015 : construction des deux ponts ferroviaires sur les aires de préfabrication

Les nouveaux ponts seront des ouvrages de grande taille, qui ne peuvent pas être déplacés sur de longues distances et devront être fabriqués sur place, à proximité immédiate de leur emplacement futur. De septembre 2014 à mai 2015, les ouvrages seront construits sur les deux aires de préfabrication situées de part et d'autre des voies ferrées.

A cette occasion les peupliers situés au début de l'avenue seront supprimés et remplacés par d'autres à la fin des travaux.

Mai 2015 : mise en place des ponts ferroviaires

Une fois construits, les deux ponts seront mis en place à l'aide de chariots automoteurs. Ces opérations nécessitent de creuser jusqu'au niveau des fondations des ponts et de terrasser le terrain pour créer une pente douce. Côté avenue du Général de Gaulle, le terrassement et le ripage du pont supportant les voies ferrées locales et RER auront lieu le weekend du 8 au 11 mai 2015. Côté avenue du Général Leclerc, le terrassement et le ripage du pont supportant les voies ferrées grandes lignes auront lieu le weekend du 23 au 26 mai 2015.

Juin-septembre 2015 : aménagement des espaces publics

Les travaux d'aménagement se poursuivront jusqu'en septembre 2015 pour remettre en état la voirie et aménager les espaces publics (trottoirs, piste cyclable...)



Impact des travaux

Les travaux d'élargissement des ponts ferroviaires impacteront la circulation des trains. Deux week-ends d'interruption de la circulation sont à prévoir : du 8 au 11 mai 2015 pour les trains locaux et RER, du 23 au 26 mai 2015 pour les trains grandes lignes. A noter que la gare de Louvres sera fermée du 8 au 11 mai : des bus de substitution seront mis en place.

Les travaux impacteront également la circulation routière. L'Ancien Chemin de Marly (voie d'accès au parking près de la Perception) sera fermé pendant toute la durée des travaux, de l'été 2014 à l'été 2015. L'accès à la Trésorerie et à la Résidence du Clos de Castille sera maintenu. Le passage sous les ponts ferroviaires et les deux carrefours d'accès situés de part et d'autre des ponts ferroviaires seront fermés d'avril 2015 à fin juillet 2015. Des déviations routières seront mises en place en coordination avec les gestionnaires de la voirie.

Les travaux ne permettront pas de conserver le talus à proximité de la gare et les arbres, dont le cèdre, qui s'y trouvent seront supprimés. D'autres arbres seront plantés en remplacement.

1.3 Démarrage des travaux d'aménagement du pôle de transport

Afin de faciliter le passage d'un mode de transport à l'autre, l'espace autour de la gare de Louvres sera aménagé pour créer un pôle de transports intégrant une gare routière, un parking relais, un dépose minute pour les taxis et un parking vélos sécurisé. Les travaux d'aménagement du pôle de transports devront débuter en début d'année 2015 avec l'aménagement du parking relais et de la gare routière. La requalification des places de stationnement de l'avenue de Normandie et l'aménagement de la Place de la Gare débuteront fin 2015.

2. Construction de logements

Les logements du Quartier Gare seront réalisés par les promoteurs Icade (90 logements environ) et Nexity (300 logements dont une centaine de logements sociaux réalisée en partenariat avec le bailleur Immobilière 3F)

Les commerces du Quartier Gare

Le programme prévoit la construction d'un nouveau centre commercial avec un supermarché et une vingtaine de boutiques créées en rez-de-chaussée des logements. Les cellules commerciales seront réalisées par le Groupe Soppec et la Foncière Alfras. Les commerces du centre commercial de la gare devraient s'installer dans les nouveaux locaux à l'automne 2017.

Les logements du Quartier Gare

La construction de l'immeuble témoin démarre sur le lot D4 à l'automne 2014 :

Un immeuble témoin de 17 logements avec un commerce en rez-de-chaussée est envisagé sur le lot D4 (à proximité de la boulangerie), à partir de l'automne 2014. Il permettra aux futurs acquéreurs de visiter des appartements déjà aménagés.

Le lot H et le silo : livraison prévue au deuxième trimestre 2017. 117 logements et des commerces en rez-de-chaussée seront construits sur le lot H, qui comprend le silo réhabilité.

Le lot B2 (Icade) : livraison prévue au deuxième trimestre 2017.

Les lots A2, D3 et E : livraisons prévues entre 2017 et 2018.



3. Poursuite de la concertation

Un nouveau site Internet pour l'Eco-quartier : www.ecoquartier-louvres-puiseux.fr

Un nouveau site Internet a été réalisé, pour s'informer et s'exprimer sur l'Eco-quartier. On y trouve des informations complètes et actualisées sur le projet d'Eco-quartier ainsi que des renseignements sur les travaux en cours et la concertation. Le site Internet est également un lieu d'échanges. Les internautes ont la possibilité d'y poser des questions, de donner leur avis et de débattre avec les autres internautes en laissant des commentaires.

Poursuite de la concertation sur la future coulée verte des Frais-Lieux

En 2013, un premier atelier avait permis d'échanger sur les usages et les ambiances de la future coulée verte, qui assurera la liaison entre la ville actuelle et le nouveau quartier des Frais-Lieux aménagé à l'Est. Samedi 14 juin une promenade commentée se tiendra en présence des paysagistes, pour (re)découvrir cet espace et imaginer le futur espace vert. Un atelier en salle aura lieu le jeudi 19 juin pour débattre avec les concepteurs de son aménagement.

Baptisez les nouvelles rues et équipements du Quartier Gare !

Information post-réunion : la démarche de concertation sur les noms et espaces publics de l'Eco-quartier s'est précisée depuis la réunion publique du 12 juin 2014. La commission de toponymie, composée de personnalités qualifiées, s'est réunie le 19 juin pour définir les modalités et le calendrier de la démarche.

Proposition de noms pour les équipements et espaces publics de l'Eco-quartier :

- Du 10 juillet au 10 septembre, les Lupariens sont invités à proposer des noms pour le square du Quartier Gare, la crèche et la nouvelle école. Les propositions devront respecter le thème du vivre ensemble.
- La commission de toponymie effectuera des propositions pour les voies internes du Quartier Gare et celles desservant le pôle de transports.

Un vote des Lupariens pour choisir les noms des équipements et espaces publics :

Pour chaque équipement et espace public, la commission de toponymie sélectionnera deux ou trois noms parmi les propositions des membres de la commission de toponymie ainsi que deux ou trois noms parmi les propositions des habitants. Fin septembre, ce sera aux Lupariens de voter pour le nom qu'ils préfèrent pour chacun des lieux.

4. Temps d'échanges

Pour faciliter la lecture, les remarques des participants sont regroupées par thème et indiquées en italique.

4.1 Impact des travaux d'élargissement des ponts-ferroviaires de la Gare

- *La circulation alternée qui existe actuellement au niveau de la gare et de l'avenue du Général de Gaulle sera-t-elle maintenue après les travaux ?*

L'élargissement des ponts ferroviaires de la gare permettra de créer une rue classique avec deux sens de circulation simultanément. Ainsi la circulation alternée n'existera plus. En revanche les nouveaux aménagements ne supprimeront pas les feux tricolores du carrefour. En effet, ces feux permettent de fluidifier le trafic et d'assurer la sécurité des automobilistes.

- *Quel sera l'itinéraire emprunté par les camions pendant les travaux ?*

Lors du chantier d'élargissement des ponts ferroviaires, les camions devront livrer les matériaux nécessaires à la construction des nouveaux ponts et évacuer les terres excavées. Il est prévu de dissocier au maximum le flux des camions de celui des véhicules particuliers. Les camions circuleront par la voirie interne du futur Quartier Gare afin de rejoindre la rue de Copenhague et emprunteront un itinéraire de substitution qui contournera le centre-ville. Par ailleurs, il n'est pas prévu que les camions passent par la commune de Puiseux-en-France.

- *Le chemin des Marlots (chemin piéton) sera-t-il toujours accessible pendant les travaux d'élargissement des ponts ferroviaires ? Continuera-t-il d'exister après les travaux ?*

Le maintien des accès riverains pendant les travaux d'élargissement des ponts ferroviaires fait l'objet d'une attention particulière, mais il est possible que le chemin des Marlots soit fermé pendant une période du chantier. L'entreprise chargée des travaux réalise actuellement une étude pour préciser l'organisation du chantier dans ses différentes étapes. Une réponse plus précise pourra être apportée à l'automne.

Dans l'éventualité d'une fermeture, l'accès au chemin des Marlots sera rétabli à la fin des travaux.

- *Quels seront les accès à la gare et aux commerces pour les piétons lors des travaux ?*

L'accès aux commerces et le passage souterrain qui mène à la gare depuis l'avenue de Normandie seront maintenus pendant toute la durée du chantier..

Le Maire de Louvres indique qu'une réunion spécifique sur la circulation et les déviations routières se tiendra à l'automne, lorsque les études seront plus avancées.

4.2 Les nuisances sonores au niveau des ponts ferroviaires

- *Le passage des trains sur les ponts sera-t-il moins bruyant après les travaux ?*

M. Douguet, représentant de la SNCF indique que les ponts ferroviaires actuels sont anciens, notamment celui qui supporte les voies du RER. Les nouveaux ouvrages seront construits avec des matériaux modernes, qui permettront peut-être une amélioration du point de vue sonore, même si ce point n'a pas fait l'objet d'études spécifiques.

- *La SNCF a lancé une enquête publique en mairie de Fosses, en lien avec le projet d'autoroute ferroviaire Atlantique. Ce projet prévoit que les trains transportant des camions passent par Louvres. Cette hausse du trafic entraînera une augmentation du bruit pour les riverains, une isolation sera-t-elle prévue le cas échéant ?*

Le Maire de Louvres invite les Lupariens à participer à l'enquête publique qui se déroule à Fosses. Il rappelle que le projet en question dépasse les frontières de la commune puisqu'il vise à relier les terminaux de Tarnos dans les Landes et de Dourges dans le Pas-de-Calais. Le feroutage constitue une alternative intéressante au transport routier, mais il faut être attentif aux nuisances pour les riverains au niveau local.

Information post-réunion publique : l'enquête publique sur l'autoroute ferroviaire Atlantique s'est déroulée en mairie de Louvres. Un registre a été tenu à disposition des Lupariens en mairie du 23 juin au 14 juillet pour leur permettre de formuler leurs remarques sur ce projet. Ce registre est transmis au commissaire enquêteur.

4.3 Le futur Quartier Gare

- *Y aura-t-il des trottoirs des deux côtés de la rue sous les ponts ferroviaires ?*

L'élargissement de la voie du Général Leclerc sous les ponts permettra l'aménagement de trottoir des deux côtés de la chaussée. Les modifications permettront également la circulation des véhicules en double sens et la création d'une piste cyclable. L'ensemble apportera davantage de confort à tous les usagers.

- *Toutes les rues seront-elles dotées de trottoirs ?*

Le Maire de Louvres indique que chaque nouvelle rue disposera d'un trottoir. Afin de respecter les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les trottoirs mesureront au minimum 1,40m de large.

- *Les blocs H et E [îlots de logements] seront-ils alignés ?*

Les îlots E et H seront aménagés le long de l'avenue du Général de Gaulle. L'îlot H sera implanté légèrement en retrait de la voie, afin de dégager des espaces publics plus généreux (trottoirs plus larges) pour que les enfants qui iront à l'école en face ne soient pas directement au contact de la circulation.

- *Un dépose-minute sera-t-il créé devant la nouvelle école ?*

L'accès à la nouvelle école se fera par une nouvelle rue perpendiculaire à l'avenue du Général de Gaulle. Cet accès sera sécurisé pour les enfants et évitera que le trafic de l'avenue du Général de Gaulle soit perturbé par la circulation liée à la dépose des enfants.

- *Le silo sera-t-il déconstruit ou réhabilité ?*

Le permis de construire déposé par Nexity prévoit une réhabilitation du silo avec des logements en étages et des commerces en rez-de-chaussée. Le promoteur a lancé des études de confortement de la structure du bâtiment.

4.4 Le stationnement dans le nouveau Quartier Gare

- *Des parkings sont-ils prévus pour les visiteurs et les habitants du nouveau quartier ? Combien y aura-t-il de places de stationnement pour accompagner la construction des 400 logements du Quartier Gare ?*

Le Maire de Louvres souligne que le stationnement constitue un sujet essentiel de cette opération d'aménagement. Tout d'abord, les travaux d'élargissement des ponts de la gare (dits ponts-rails) obligent à déplacer le stationnement vers un parking provisoire aménagé sur l'emprise du futur groupe scolaire. Début 2015, les travaux d'aménagement du pôle de transport démarreront avec la création du nouveau parking relais. Ce parking est destiné en priorité aux usagers des transports en commun qui ont besoin de stationner durant une période longue. Il est ainsi en partie financé par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) sera payant pour les usagers, conformément à la réglementation du STIF.

Le STIF demande qu'une réglementation du stationnement dans un périmètre de 500 mètres minimum soit mise en place afin que le stationnement de longue durée s'effectue dans ce parc de stationnement relais et non dans

les voies publiques aux alentours. Cette réglementation permettra également d'éviter le stationnement de longue durée inapproprié dans les quartiers riverains.

Ainsi, deux zones de stationnement seront mises en place :

- Une zone (rouge) de stationnement payant de courte durée dans le périmètre du quartier gare dans les nouvelles rues créées et autour des nouveaux immeubles à réaliser.
- Sur les autres rues comprises dans le périmètre de 500 m, une zone (bleue) de stationnement gratuit et à durée limitée excepté pour les riverains.

La Ville réfléchit à différentes solutions pour éviter les reports de stationnement (usagers du train qui occupent les places dédiées aux riverains de la gare). Une carte de résident à l'année pourrait être distribuée aux riverains pour les autoriser à stationner devant leur maison et éviter le stationnement abusif d'autres usagers. Le stationnement demande une gestion fine de la part de la collectivité. Pour approfondir cette question, des visites sont effectuées dans d'autres villes vivant des situations similaires afin que les élus et techniciens puissent juger de la solution la plus pertinente.

Par ailleurs, une offre de stationnement est prévue pour les visiteurs et les clients des nouveaux commerces. Environ 300 places de surfaces seront créées le long des voies du Quartier Gare. Dans le parking souterrain prévu sur le lot H, un niveau de sous-sol complet sera dédié au stationnement pour le centre commercial (140 places environ).

D'autre part, le PLU fixe à 1,5 places les obligations de stationnement pour les studios et deux pièces et à 2 places pour les logements de trois pièces et plus. Les places de stationnement résidentiel se trouveront en premier voire deuxième sous-sol des nouvelles constructions.

- *Sur l'avenue du Général de Gaulle, les riverains se garent sur le trottoir devant leur maison ce qui oblige les piétons à marcher sur la route. Qu'est-il prévu à cet endroit ?*

Le Maire de Louvres indique que les principaux problèmes de l'avenue du Général de Gaulle sont le stationnement et la vitesse excessive. Dans le nouveau Quartier Gare, des aménagements de type plateforme surélevée et zone 30 sont prévus pour apporter plus de sécurité aux piétons. L'aménagement des trottoirs sera poursuivi sur l'avenue du Général de Gaulle pour dissuader le stationnement abusif et rendre les trottoirs aux piétons.

4.5 Les futures phases d'aménagement

- *Quand vont commencer les travaux pour la parcelle « Derrière les Bois » ?*

Pour commencer à construire, l'EPA Plaine de France doit être propriétaire des terrains ce qui n'est pas le cas pour le moment. Des négociations seront entamées avec les propriétaires actuels en 2014-2015 et aucune construction n'est à prévoir avant au moins 3 ans.

Sur la commune de Puiseux-en-France, la première échéance est la construction de 60 à 65 logements d'ici 2017, derrière le Parc des Sports du Bois du Coudray, le long de la route de Marly.

Conclusion

Les Maires de Louvres et de Puiseux-en-France remercient les personnes présentes pour leur participation. Les habitants sont invités à participer à la promenade commentée du 14 juin et à l'atelier du 19 juin qui se tiendra à la mairie de Puiseux-en-France.